



CR d'Organisation des Compétitions Féminines



PROCÈS-VERBAL N°03

Réunion du : Lundi 21 août 2017
Pilote : Gabriel GÔ
Présidence : Daniel ROGER
Présents : Gabriel GÔ – Florent MANDIN
Excusée : Philippe BASSET – Aurélie CRUARD

1. Réclamations des clubs concernant les calendriers Féminins 2017/2018

➡ Horaire officiel des rencontres des Championnats Régionaux Seniors Féminins

La commission rappelle que l'heure officielle des matchs régionaux est le dimanche à 15h00.

Il appartient au club recevant, s'il veut modifier le jour et/ou l'horaire en accord avec le club adverse, d'en faire la demande dans les délais réglementaires en utilisant obligatoirement la procédure « Modification de match dans Footclubs.

➡ Demande de Changé CS 72 – Groupes Championnats Régionaux U18 Féminins

Pris connaissance.

La commission précise que la défection d'une équipe dans un groupe ne peut entraîner ni des inversions d'équipes dans 02 groupes différents, ni des modifications de calendriers homologués.

➡ Demande du District de Mayenne – Inversion de matchs

Pris connaissance.

La commission précise que l'inversion des rencontres suivantes du Championnat de Régionale 2 – Groupe « A » :

- 19038224 : Mouzillon Et. 1 / Saint-Pierre la Cour US 1 du Dimanche 24 septembre 2017
- 19709156 : Saint-Pierre La Cour US 1 / Mouzillon Etoile 1 du Dimanche 21 janvier 2018

est possible en cas d'accord entre les deux clubs.

Cet accord devra être effectué selon la procédure « Modification de match » sur Footclubs dans les formes et délais réglementaires.

2. Coupe de France Féminine 2017/2018

➡ Lettre circulaire de la F.F.F.

Pris connaissance.

La Ligue aura 06 équipes qualifiées pour le 1^{er} tour Fédéral (en dehors de Angers CBAF – La Roche sur ESOV et Le Mans FC exempt jusqu'au 1^{er} tour Fédéral).

La Finale Régionale doit se disputer au plus tard le Dimanche 22 octobre 2017.

Le 1^{er} tour fédéral est fixé au Dimanche 10 décembre 2017.

3. Championnat Régional U18 Féminin 2017/2018

➡ Demande de retrait de Guécelard US

Pris connaissance.

La commission décide de remplacer l'équipe de Guécelard US 1 par l'équipe de Rezé AEPR.

4. Point sur le Championnat à 11 « ex » territoire Maine

➡ Point sur la consultation des clubs

Suite à la consultation des clubs sur la possibilité d'organiser un championnat à 11, seuls les clubs de :

- Ambrières FCLV
- Château-Gontier Anc.
- La Flèche US
- Fye AS
- Saint-Pierre La Cour US

sont volontaires.

En conséquence, avec seulement 05 équipes, la commission dit impossible de mettre en place cette compétition. Elle informera les clubs concernés de cette décision.

➡ **Demande de La Flèche US d'intégrer le Championnat Féminin du District de Maine et Loire**

Pris connaissance.

La commission conseille au club de La Flèche US de faire sa demande auprès des 02 Districts de la Sarthe et du Maine et Loire.

5. Calendrier

➡ **Prochaine réunion** : Sur convocation.

Le Pilote de Pôle

Gabriel GÔ

Le Président

Daniel ROGER

Le Secrétaire

Gabriel GÔ